

PUBLIÉ LE 11/03/2026 - MIS À JOUR LE 15/04/2026

Tensions en Emend 125 mg (aprépitant) buvable : l'ANSM prend des mesures pour assurer la continuité de traitement des enfants

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

L'ANSM a été informée par le laboratoire MSD d'importantes difficultés d'approvisionnement pour son médicament Emend (aprépitant) 125 mg, poudre pour suspension buvable. Ce médicament est utilisé chez les enfants et les nourrissons de 6 mois à moins de 12 ans en prévention des nausées et des vomissements associés à certaines chimiothérapies.

Nous prenons de premières mesures, en lien avec les représentants des professionnels de santé, afin de limiter l'impact de cette situation pour les patients, en particulier les jeunes enfants.

Le laboratoire MSD nous a informés qu'il ne sera plus en mesure d'approvisionner la chaîne de distribution du médicament en Emend 125 mg (aprépitant), poudre pour suspension buvable, en raison d'un problème de production.

Emend 125 mg , poudre pour suspension buvable, devrait être disponible en ville et à l'hôpital jusqu'à fin mars 2026. Les médicaments Emend 125 mg et 80 mg présentés en gélules ne sont pas concernés par ce problème.

Afin de limiter l'impact immédiat de cette situation sur les patients, nous demandons dès à présent aux prescripteurs :

- De réserver l'utilisation de **Emend 125 mg, poudre** pour suspension buvable, pour les **enfants de moins de 40 kg qui ne peuvent pas avaler de gélules** ;
- Pour les enfants de 40 kg ou plus et les adultes, d'opter pour des médicaments en gélules à base d'aprépitant (Emend 125 mg et 80 mg et génériques), avec la possibilité d'ouvrir les gélules pour les patients qui ont du mal à les avaler.

Nous rappelons également aux médecins le protocole alternatif ci-dessous pour la prise en charge des nausées et vomissements chimio-induits chez les patients de moins de 40 kg.

Par ailleurs, à notre demande, plusieurs importations vont être réalisées par le laboratoire.

- Ivemend 150 mg, poudre pour solution pour perfusion, avec une disponibilité prévue dès fin mars 2026. Indiqué à partir de 6 mois, ce médicament, non commercialisé en France, est utilisé dans plusieurs pays européens comme alternative à Emend poudre pour suspension buvable. Le volume importé permettra de couvrir environ trois mois de besoins hospitaliers ;
- Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable, avec une disponibilité prévue à partir de mai 2025. Initialement destiné à un autre pays, le volume importé permettra de couvrir environ trois mois d'utilisation, en ville et à l'hôpital.

Dans le même temps nous poursuivons notre travail avec les représentants des professionnels de santé sur des mesures complémentaires afin de permettre la continuité des traitements des patients **sur le plus long terme.**

Information pour les parents et aidants des patients

Si vous ne parvenez pas à obtenir Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable en pharmacie, contactez votre médecin pour l'en informer. Il vous indiquera les nouvelles modalités de traitement afin de limiter les nausées associées aux chimiothérapies.

Si vous observez des effets indésirables à la suite de ce changement des modalités de traitement, en particulier s'ils sont inhabituels ou très intenses, nous vous invitons à consulter votre professionnel de santé et effectuer une déclaration sur https://signalement.social-sante.gouv.fr/

Information pour les médecins oncologues

Nous rappelons les recommandations de la Société française cancers Enfant (SFCE) pour la prise en charge des nausées et vomissements lors de chimiothérapies hautement émétisantes chez les nourrissons et enfants de 6 mois à moins de 12 ans :

- **Option 1 :**
 - Jour 1 : sétron + dexaméthasone + aprépitant (3 mg / kg)
 - Jours 2 et 3 : dexaméthasone + aprépitant (2 mg / kg)
- **Option 2 :**
 - Jour 1 : palonosétron injectable + dexaméthasone
 - Jours 2 et 3 : dexaméthasone

Pour les patients de plus de 40 kg qui ont des difficultés à avaler les gélules, les gélules d'aprépitant 125 mg comme 80 mg peuvent être ouvertes pour une prise immédiate avec de l'eau ou des aliments.

Si des patients vous rapportent des effets indésirables, en particulier s'ils sont inhabituels ou très intenses, nous vous invitons à effectuer un signalement sur : https://signalement.social-sante.gouv.fr/

Information pour les pharmaciens

Si vous ne parvenez pas à obtenir Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable, informez le médecin prescripteur par tous les moyens possibles afin qu'il puisse adapter les modalités de prise en charge du patient si nécessaire.

Informez le patient que son médicament n'est pas disponible et demandez-lui de contacter son médecin qui pourra adapter la prescription au besoin.

TENSION D'APPROVISIONNEMENT

PUBLIÉ LE 23/01/2026 - MIS À JOUR LE 25/06/2026

Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable – [aprépitant]

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 15/04/2026 - MIS À JOUR LE 10/06/2026

Rupture d'approvisionnement d'Emend 125

mg (aprépitant) buvable : quelles solutions pour les patients ?

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS